

OSONS L'INNOVATION

CARDIE - Conseil Académique Recherche-Développement en Innovation & Expérimentation

Vous avez dit innovation ?

Action pédagogique ou éducative, individuelle ou collective, qui dépasse les pratiques de classe ordinaires et la simple mise en œuvre des programmes ou de réformes institutionnelles. Elle constitue une évolution, voire une rupture, avec les pratiques dominantes à la suite d'un diagnostic et afin de répondre à une problématique.

Le cadre réglementaire est respecté

COMMENÇONS SANS PLUS TARDER...

L'innovation se construit à partir d'une volonté partagée de travailler autrement pour répondre d'une manière plus adaptée et plus efficace aux besoins des élèves. Sa mise en œuvre interroge les pratiques de classe et les modalités organisationnelles habituelles : à la fois démarche individuelle de l'enseignant qui, dans sa classe, modifie sa pratique professionnelle, elle peut être aussi une démarche collective à l'échelle d'une école, d'un établissement ou d'un réseau d'établissements pour promouvoir l'excellence, lutter contre les inégalités et améliorer la réussite de chacun des élèves.


« Innover, ce n'est pas forcément inventer quelque chose qui n'existe nulle part ailleurs »

Vous souhaitez déclarer une action innovante ? Vous souhaitez vous engager dans une nouvelle action et être accompagné ?

N'hésitez plus !

Innovation sans accompagnement

R : L'équipe pédagogique conduit une action innovante dans le respect du cadre réglementaire (programmes, horaires...) et souhaite faire connaître ses pratiques au niveau académique et/ou national.

Complétez à tout moment de l'année la **fiche-action simplifiée** qui permet de signaler une action qui démarre ou se formalise « Chem in faisant », **accessible en suivant le lien** 

Innovation avec accompagnement

R : l'équipe pédagogique s'inscrit dans une démarche d'action innovante dans le respect du cadre réglementaire et souhaite mener une réflexion sur ses pratiques en bénéficiant de l'accompagnement et de conseils de la mission CARDIE, en relation avec l'inspecteur référent ou de circonscription.

Complétez la **fiche Innovathèque**  qui permet de signaler une action, quelle qu'en soit l'étape de réalisation ; demandez un accompagnement à **cardie@ac-toulouse.fr**.



CC0 Public Domain



CC0 Public Domain

Nous contacter

CARDIE

75 rue Saint Roch
31400 Toulouse
05.36.25.81.39

cardie@ac-toulouse.fr

www.ac-toulouse.fr/cardie

@cardie_tlse

L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES INSPECTEURS

Les modalités de l'accompagnement par les corps d'inspection (inspecteurs référents, de spécialité pour le 2nd degré et inspecteurs de circonscription pour le 1^{er} degré) relèvent de leurs prérogatives ; en relation avec leurs missions d'inspecteur et dans le cadre du projet d'école, de réseau ou d'établissement, ils pourront aider les équipes à clarifier les objectifs du projet innovant, à réfléchir aux modalités de sa mise en œuvre et à le formaliser. Le résumé de l'action pourra alimenter les publications académiques et nationales dans l'objectif de valoriser les initiatives et à des fins de mutualisation et d'essaimage.

LES TEMPS FORTS DE L'AGENDA CARDIE

Que vous ayez choisi de vous engager dans une démarche innovante avec ou sans accompagnement, vous pouvez participer aux événements suivants :

La journée nationale de l'innovation a pour objectif de valoriser la capacité de recherche et d'innovation du système éducatif. Des professionnels expérimentés (inspecteurs, formateurs, chefs d'établissement, directeurs, enseignants) et des chercheurs sont invités à partager leur vision et leur expérience afin de les mettre au service du plus grand nombre. À cette occasion, des prix de l'innovation seront remis à des équipes particulièrement engagées dans les grands domaines de la refondation de l'école.

- Saisie des [fiches Innovathèque pour candidater](#) avant le **05 novembre 2019**
- Journée nationale de l'innovation le **01 avril 2020** pour les projets sélectionnés

L'action trouvera sa déclinaison dans l'académie de Toulouse le **29 avril 2020** lors de la journée académique de l'innovation.

Les outils au service de l'innovation et de l'expérimentation

Innovathèque : base nationale des projets innovants à découvrir par thématiques ou par recherche géographique

Viaeduc : le réseau professionnel des professeurs innovants pour vous permettre d'échanger, partager, mutualiser, créer vos groupes d'intérêt...